

Vivre à

# Freyming- Merlebach

N°76  
MAI 2019



- *Inscriptions des jeunes*
- *aide aux associations*
- *subventions pour façades*
- *environnement, loisirs...*
- *tout le programme  
(et les règles,) pour l'été !*

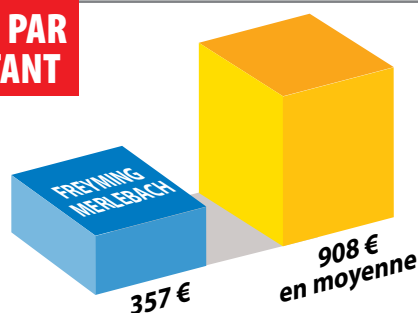
# ville « cosy »

# > **Finances de la Ville et budget primitif 2019**

## Où nous situons-nous ?

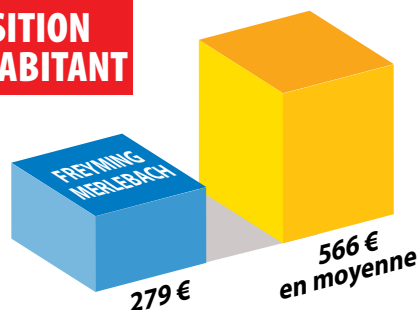
- dette par habitant : 357 €. La moyenne nationale est de 908 € par habitant dans les autres villes de même importance, atteignant parfois 1 800 € et plus dans certaines villes du Bassin houiller,

### DETTE PAR HABITANT



- produit des impositions directes par habitant : 279 € à Freyming-Merlebach contre 566 € en moyenne en France,

### IMPOSITION PAR HABITANT



- frais de personnel : 54 % de nos recettes de fonctionnement contre 59 % en moyenne nationale,
- taux des impôts :
  - foncier bâti : 16,68 % à Freyming-Merlebach contre 21,19 % en moyenne nationale,
  - taxe d'habitation : 16,39 % à Freyming-Merlebach contre 24,54 % en moyenne nationale.



## Budget primitif 2019

**En fonctionnement**, les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 9.800.000 € (contre 10.800.000 € en 1995 !) les recettes réelles : 12.554.000 € ce qui nous donne un excédent de 2.887.000 € pour l'autofinancement.

**En investissement**, 8 millions d'euros de dépenses d'investissement dont 830.000 € de remboursement de dette, équilibrés par 8 millions de recettes, sans emprunt nouveau, pour la troisième année consécutive.

### Principaux investissements nouveaux

| TECHNIQUE  | DÉPENSES |
|--|----------|
| Effacement des réseaux avenue M. Barrès, rue Abbé Heydel, rue du Dispensaire | 600 000  |
| Parking Gare routière  | 270 000  |
| Aménagement Ateliers   | 16 500   |
| Effacement des réseaux impasse des Jardins                                   | 300 000  |
| Mise aux normes accessibilité 2 <sup>e</sup> tranche                         | 105 520  |
| Nouveaux courts de tennis  | 916 000  |
| Equipements jeux Parc municipal  | 20 000   |
| Maîtrise d'œuvre rue du Vieux Lavoir et impasse des Cerisiers                | 11 000   |
| Eclairage public LED   | 170 000  |
| Travaux routiers 2019  | 100 000  |
| Vidéoprotection  | 100 000  |
| Terrain de jeu Chapelle  | 100 000  |
| Aménagement accès et stationnement des locaux Police Municipale              | 11 400   |
| Aménagement Place du Marché Freyming (étude)                                 | 10 000   |
| Espace covoiturage Av de la République                                       | 5 000    |
| <b>ATELIERS</b>  |          |
| Divers véhicules et outillages   | 91 000   |
| <b>SPORTS</b>  |          |
| Divers travaux   | 60 000   |
| <b>ETAT-CIVIL - CIMETIERES</b>   |          |
| Cimetières fleuris + divers travaux  | 58 500   |
| <b>CULTURE</b>   |          |
| Enveloppe globale  | 105 000  |
| <b>SCOLAIRE</b>  |          |
| Enveloppe globale  | 110 000  |

## Une ville « cosy » !

*Freyming-Merlebach est une ville branchée, qui progresse et attire beaucoup de jeunes.*

*Dans ce cadre, la reconstruction du nouveau Mac-Do, sur les ruines de son sinistre, était attendue ardemment.*

*Important également pour l'image de notre ville, sur cet axe majeur de traversée, le magasin Norma sera bientôt refait, et le magasin Pinzler qui vient d'être racheté pour un nouveau projet.*

*C'est notre rôle de faire une ville attractive pour le jeune public, mais c'est aussi notre rôle de maîtriser la fiscalité !*

*Freyming-Merlebach est aujourd'hui beaucoup moins endettée que la moyenne des autres villes : 4.832.000 € contre 12.380.000 € pour la moyenne française avec le même nombre d'habitants.*

*Par conséquence, les impôts locaux sont plus bas de 21 % pour la taxe foncière sur le bâti, toujours par rapport à la moyenne en France, et plus bas de 28 % pour la taxe d'habitation.*

*La fiscalité est plus douce à Freyming-Merlebach !*



Votre Maire

**Pierre LANG**

## A VOTRE SERVICE

### > Nouveau visage à l'espace numérique



#### **Un nouveau volontaire en service civique a intégré l'équipe de l'accueil de l'Hôtel de Ville.**

Sarah Caron exerce sa mission au point numérique et peut vous accompagner dans les téléprocédures et les démarches dématérialisées, notamment dans la réalisation de la pré-demande en ligne dans le cadre d'un dossier de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport.

Sarah sera présente en Mairie, sans rendez-vous, aux horaires suivants :

- Lundi et mardi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 17 h.

- Jeudi de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Vendredi de 8 h à 13 h.

La période estivale approchant à grands pas, n'oubliez pas d'entreprendre vos démarches à temps en tenant compte des délais d'obtention des rendez-vous (entre 10 et 15 jours) et du délai de fabrication des pièces d'identité.

A titre d'information, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> avril 2019, plus de 1200 titres ont été déposés en Mairie.

## > La fête des Anciens

C'est avec une certaine gourmandise que les plus de 70 ans attendaient la date du 30 mars. C'est en effet ce jour qu'avait choisi la Ville pour la traditionnelle Fête des Anciens.

**Et ils ont été 500  
à répondre  
présent à l'invitation**

Gourmandise donc pour la bonne chair, mais aussi gourmandise de rencontres et de retrouvailles, pour des voisins, pour des amis.

Une journée qui a aussi, comme à l'accoutumée, été l'occasion de rendre un hommage particulier aux doyens de l'assistance en les personnes de M<sup>me</sup> Lina Blaise, 98 ans et M. Nicolas Schmitt 94 ans.

Des doyens auxquels s'est jointe M<sup>me</sup> Simone Dome qui fêtait précisément ce jour-là ses 79 ans.

Tous trois se sont vu offrir par le Maire Pierre Lang un superbe bouquet, ainsi qu'une bouteille de champagne. Une bien agréable façon de leur souhaiter, à tous, bonne santé et longévité dans notre bonne ville de Freyming-Merlebach.



## > Une aide pour le ravalement de façades

Le Plan Façades « Les couleurs de la Ville - Les couleurs de la Vie » a pour objectif d'améliorer l'image de la Ville en favorisant, grâce à des aides financières incitatives, la rénovation des façades des immeubles par les propriétaires ou les locataires.

Sont exclus de la liste des bénéficiaires les personnes morales de droit public, les organismes H.L.M. et les bailleurs sociaux.



### ATTENTION

**Une demande d'autorisation devra être déposée en mairie avant le début des travaux (au moins un mois avant s'il y a pose d'isolation par l'extérieur).**

La liste des teintes autorisées ainsi que le nuancier, et le cahier des charges précisant les conditions d'obtention de la subvention sont consultables sur le site de la Ville : [www.freyming-merlebach.fr](http://www.freyming-merlebach.fr) ou en Mairie, au service Urbanisme.

L'aide financière accordée par la Commune, en fonction du type de travaux sur la façade est la suivante :

- Travaux de nettoyage avec mise en peinture : 9 € le m<sup>2</sup>.
- Nettoyage des pierres de traitement anticryptogamique et application d'un déminéralisant hydrofuge: 15 € le m<sup>2</sup>.
- Crépis ou enduit taloché sur entoilage : 14 € le m<sup>2</sup>.

Il est à noter que les pierres naturelles et les ornements ne peuvent être camouflés.

Ils ne peuvent être rénovés que par traitement anticryptogamique ou par application d'un déminéralisant hydrofuge.



### **Henri Hinterholz au Conseil municipal**

Suite au départ de David Schwaeger (pour des raisons personnelles), c'est le suivant sur la liste qui fait son entrée au Conseil Municipal de Freyming-Merlebach : ainsi le Maire a accueilli Henri Hinterholz au service de la commune le 4 mars 2019. Il siègera dans la Commission des Affaires culturelles et culturelles, au Centre Communal d'Action Sociale ainsi qu'à l'Office Municipal de la Culture et de l'Événementiel.

## > Inauguration d'un nouveau restaurant

Le nouveau restaurant McDonald's a été inauguré le 25 avril en présence des élus, du personnel et des architectes du bâtiment.

**Pierre Lang**

« Nous sommes heureux de votre réalisation, qui constitue, avec d'autres magasins, (certains en cours de réhabilitation), une vitrine pour la rue principale traversant notre ville. De plus, votre entreprise et vos salariés répondez à un besoin de la population : un lieu de restauration sur place, en complément des loisirs et des spectacles qui existent à Freyming-Merlebach ».



**Gilles Neuville, propriétaire**

« Je souhaite remercier Pierre Lang pour son accueil chaleureux, et saluer le professionnalisme des services de la mairie qui ont œuvré à la renaissance de ce restaurant ».

### 46 emplois

Le restaurant emploie 46 personnes (11 personnels encadrants et 35 employés polyvalents) ; il comporte 238 places, dont 156 à l'intérieur et 82 à l'extérieur. Un effort sur la déco intérieure a été fait, mélangeant la chaleur du bois, des touches de couleurs dans l'air du temps, un mobilier moderne, dans un esprit de famille.



Les élus, et notamment Jean-Fred Witter ont été particulièrement attentifs à la sécurité et aux normes culinaires.

### Bonnes pratiques environnementales

« Nous avons mis l'accent sur la responsabilité qu'a chacun de respecter des bonnes pratiques environnementales : les clients sont désormais invités à trier leur plateau quand ils quittent le restaurant. De notre côté les bio-déchets partent en méthanisation, et les huiles de friture usagées sont recyclées en biocarburant ».

« Nous avons décidé de positionner au mieux le restaurant sur la parcelle. Après une dizaine de projets, refusés eu égard à la complexité du dénivelé, nous avons fait le choix que vous constatez aujourd'hui : un restaurant mieux orienté et plus visible de l'autoroute ».

Commande tactile sur des bornes « high-tech » et un service à table par géolocalisation.



La double piste « drive » pour un service au volant...



# > Les bons gestes de l'été

**Avec l'arrivée de l'été et pour préserver de bonnes relations de voisinage, il est bon de se rappeler quelques règles : la loi, c'est la loi !**

- Les chiens doivent impérativement être promenés en laisse. Attention, sur la voie publique en ville, les chiens dont la hauteur au garrot est supérieure à 50 centimètres doivent également être muselés.
- Il est bien sûr interdit de les laisser vaquer : tout animal domestique errant étant capturé, et mis en fourrière aux frais de son propriétaire ou gardien.
- Les terrains privés doivent être entretenus, ce qui implique d'une part la tonte et le fauchage régulier et d'autre part le bon état général. Pour rappel, les dépôts de déchets même sur terrain privé sont interdits.



- Aucun déchet ne peut être détruit par le feu, ce qui inclut les déchets verts.
- Il est interdit de déposer ou de jeter des graines ou de la nourriture afin de nourrir les animaux errants et plus particulièrement les chats ou les pigeons, cette pratique attirant les nuisibles et favorisant leur prolifération.
- Il est rappelé que tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Sur la voie publique ou dans les lieux publics, les bruits gênants émis par l'emploi d'appareils ou de dispositifs de diffusion sonore sont plus particulièrement interdits.
- Les travaux de bricolage bruyants, jardinage ou entretien, susceptibles de gêner le voisinage, sont autorisés uniquement aux heures et jours ci-dessous :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Ils sont interdits les dimanches et les jours fériés.

Pour renseignement complémentaire, prière de joindre le service au 03 87 29 69 79.



### **Démolition du bâtiment du syndicat des aviculteurs**

Le bâtiment communal mis à la disposition du syndicat des aviculteurs, situé il y a encore peu de temps à l'angle des rues de France et des Ardennes, doit être démoli. Vétuste et ayant perdu son utilité au fil du temps, la Ville a décidé de procéder à sa suppression afin de réaliser à moyen terme un nouvel aménagement.



# > **Le grand rendez-vous de l'été !**



**Les vacances arrivent à grands pas. L'animation estivale vient prendre le relais des animations extra-scolaires avec de nombreuses activités pour les enfants de 7 à 16 ans**

L'animation estivale est organisée, comme chaque année par l'Office Municipal des Sports et les associations partenaires. Les associations sportives se mobiliseront une nouvelle fois pour proposer et promouvoir leurs disciplines. En effet, un programme sera proposé aux jeunes afin qu'ils puissent découvrir, pratiquer et se perfectionner dans plu-

sieurs sports.

## **De nombreuses animations**

Les activités toujours très appréciées des enfants telles les circuits vélo, mini-modèles, découverte des manœuvres à la caserne des Pompiers

et piscine seront toujours au programme tout comme les indétrôna- bles et traditionnelles excursions comme Waligator, Europa-park, Fraispertuis, Vaisseau...

Pour clore ce programme bien chargé, une journée de clôture récompensera l'ensemble des participants au stade Pierre Potier.

Les informations complètes seront diffusées sur le nouveau site internet de la Ville et bientôt la création d'une page Facebook courant mai.

Pour tous renseignements : Service des Sports au 03 87 29 69 67.



**Le programme complet sera distribué à tous les scolaires âgés de 7 à 14 ans.**

**Les inscriptions se feront au Service des Sports, en Mairie à partir du lundi 24 juin.**



## **Moselle Jeunesse**

**Tout comme l'été dernier le dispositif Moselle Jeunesse continuera à proposer des animations sportives et ludiques aux adolescents et adolescentes de la ville.**

Cette année les associations partenaires proposeront de décentraliser leurs activités sur la ville. En effet, 4 dates seront proposées sur des sites encore à confirmer. Des disciplines telles le trampoline, la boxe, le judo, le bubble foot ou encore le Flag, le Kin-Ball et bien d'autres seront mises en place afin de faciliter la pratique sportive aux jeunes de Freyming-Merlebach.



## > Règles de pêche à la Carrière

Depuis leur ouverture en 2012, les activités de pêche à la carrière de Freyming-Merlebach n'avaient subi que peu de modifications, si ce n'est par les alevinages réguliers réalisés par la Ville.

Or depuis cette année, les changements suivants sont annoncés :

- Les brochets de la carrière atteignent des tailles impressionnantes et dépassent régulièrement le mètre de longueur. Compte-tenu de leur bonne évolution et de la qualité du site, **la pêche sera désormais ouverte toute l'année.**
- Depuis le 30 avril, le tarif des tickets journaliers est de 10 € et celui des cartes annuelles s'élève à 60 €.
- Les points de vente des tickets journaliers et des cartes annuelles sont les suivants :
  - Office de Tourisme Communautaire, à Hombourg-Haut, 03 87 90 53 53.
  - Etablissement Schwarz-Delesse, 4 rue du 5 décembre à Freyming-Merlebach, 09 67 19 28 65.
  - Pacific Pêche, ZI du square de l'Europe à Forbach, 03 87 13 14 07.

ATTENTION : Le site reste toujours en NO KILL, les poissons doivent impérativement être remis à l'eau. Pour tout renseignement complémentaire, joindre le service au 03 87 29 69 79.



**La pêche à la Carrière sera désormais ouverte toute l'année**

### La ville aide les Associations

Le 11 décembre, le conseil municipal a adopté un nouveau plan de subvention destiné à la création de nouvelles associations, sportives, culturelles, ou de loisirs.

#### Aide à la création

Toute personne souhaitant créer une association sportive, culturelle ou de loisirs peut bénéficier d'une aide financière permettant la prise en charge des frais et l'acquisition éventuelle de matériel, à hauteur de 80 % du montant total et plafonnée à 500 euros.

Seules conditions : l'activité proposée ne devra pas avoir d'équivalent dans le paysage de la vie associative de Freyming-Merlebach, être ouverte au public, et ne pas constituer un club privé.

#### Un accompagnement administratif

Enfin, les services municipaux proposent un accompagnement administratif au projet de création que ce soit dans la rédaction des statuts, la préparation de l'assemblée générale constituante ou même la correspondance.

**Pour tout renseignement,  
prière de joindre le service  
au 03 87 29 69 79.**



Freyming **F** Merlebach

# > Vers un cimetière plus fleuri et plus

**Dans le cadre de sa politique du développement durable, la ville de Freyming-Merlebach veillera désormais à ne plus utiliser de désherbant afin de protéger votre environnement, votre santé et favoriser la biodiversité.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi dite « Labbé » s'applique à toutes les collectivités et interdit l'utilisation de produits phytosanitaires (on parle de désherbants, fongicides, insecticides...) dans les lieux publics.

Ces dispositifs s'étendant bientôt jusque dans les cimetières, la ville a fait le choix de revoir progressivement la gestion de ses espaces, afin de favoriser la biodiversité, de générer moins de déchets verts en limitant les tontes et de privilégier des plantations moins consommatrices en eau et en engrais.

## **Favoriser la biodiversité**

Les premiers résultats de cette démarche pourront être constatés dès la fin de ce printemps dans l'enceinte du cimetière du quartier de Merlebach, dont la grande superficie et la diversité des éléments et décors qui le composent, constituent le lieu idéal pour tester une gestion différenciée des espaces. A terme, si cette phase-test se révèle positive, elle pourra s'étendre à l'ensemble des quatre cimetières communaux.

Faciliter le travail des agents d'entretien des cimetières dans certaines zones, leur permettra de se consacrer davantage à des espaces qui nécessitent un entretien plus intensif.



*Ainsi, les chemins d'accès aux tombes revêtus de schiste ou dalles qui nécessitent le traitement et l'arrachage réguliers de mauvaises herbes, seront engazonnés par de la semence de gazon à croissance lente.*



*Les entre-tombes seront recouvertes d'un tapis de plantes vivaces, visant à étouffer au maximum les mauvaises herbes.*



Les espaces verts de grande superficie, tondu très régulièrement par nos agents, font partie des entretiens qui demandent le plus de temps. Peu à peu, ces espaces se transformeront :



*En étendues de prairies fleuries pour certains, permettant de réduire le temps d'entretien passé à faucher les zones, d'embellir le milieu grâce au fleurissement de variétés de végétaux très diversifiées réintroduisant une biodiversité dans l'enceinte du cimetière.*



*En zones de promenade naturelle et d'éducation à la biodiversité pour d'autres, abritant des abris à insectes, des nichoirs à oiseaux et des ruches.*

# écologique !



*Une zone d'inhumation écologique verra également le jour sur l'une des grandes parcelles, dès les prochaines années, au moyen de tombes cinéraires dispersées en pleine verdure, à l'image d'un cimetière américain.*



*Une haie libre et vivante évoluant en couleurs au fil du temps et des saisons, permettant d'attirer et protéger les auxiliaires, viendra remplacer certaines haies de thuyas jugées trop simplistes et trop monotones.*



*L'îlot de verdure situé devant le monument aux morts sera rénové sous forme d'espace fleuri, composé essentiellement de plantes vivaces à floraison colorée spécialement choisies pour embellir l'environnement, créer un refuge pour la faune et constituer une source d'alimentation pour les insectes pollinisateurs.*

## Changeons nos pratiques

**Si l'entretien écologique des cimetières concerne les collectivités, vous aussi, en tant qu'usager et visiteur avez un rôle important à jouer dans la préservation de cet environnement !**

En privilégiant par exemple, l'entretien des sépultures à l'aide de produits naturels (eau, savon noir, bicarbonate de soude...) et en abandonnant l'utilisation de l'eau de Javel ou tout autre produit corrosif, qui endommage les végétaux et pollue les nappes phréatiques.

## Changeons notre regard

**Et soyons plus tolérants envers les herbes spontanées !**

L'arrêt des pesticides nécessite d'accepter de changer notre regard sur les herbes folles et considérer la présence du végétal dans les allées, non comme une absence d'entretien, mais comme le résultat d'une biodiversité végétale urbaine en bonne santé !



*Placés sous la houlette de Cédric Isch, Chef d'équipe, les agents d'entretien des cimetières très investis dans leur mission, s'attèlent à changer profondément leurs pratiques, avec l'interdiction des pesticides.*



*Frédéric Becka, un nouveau visage au sein de la collectivité, chargé depuis peu du contrôle des travaux de la régie municipale, met actuellement toutes ses compétences en aménagement paysager au profit de l'embellissement des cimetières.*



# > Décharges sauvages **STOP !**



Qu'elles fleurissent sur terrain privé ou qu'elles croissent sur la voie publique, les décharges sauvages pullulent. La Ville a décidé de sévir sans clémence afin de mettre un terme à cette situation qui se reproduit trop souvent.

## **Une ville propre et agréable**

Aussi, nous invitons toute personne ayant constaté l'apparition d'une décharge sauvage à contacter le service Environnement dès que possible. C'est seulement à force de persévérance et d'actions de sensibilisation qu'un changement de comportement pourra être espéré auprès des habitants incivils.

## **En guerre contre les décharges sauvages !**

Pour tout signalement, merci de contacter le service Environnement au 03 87 29 69 79 ou d'envoyer un message électronique à l'adresse [florian.pavlic@freyming-merlebach.fr](mailto:florian.pavlic@freyming-merlebach.fr)

**Tout contrevenant sera verbalisé**

# **Freyming-Merlebach ville propre**



*Si vous voyez une personne déposer des déchets, en dehors des collectes de suite appelez la mairie !*

**appelez la mairie :  
03 87 29 69 79**



# **la ville, à vos côtés.**

# Désormais, il y a 3 FAÇONS de vous débarrasser de vos ENCOMBRANTS



# Nouveau !

# 1

depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

**NOUVEAU**

## AVANT DE JETER... Donnez une deuxième vie à vos encombrants

Offrez une deuxième vie à vos encombrants pour qu'ils servent à d'autres en utilisant le vide-grenier virtuel permanent et d'ultra-proximité :

Ce site de petites annonces "encombrants" permet de vendre, d'acheter ou de donner entre voisins tout ce qui encombre, plutôt que de jeter !



Simple et gratuit, ce site internet permet de trouver des bons plans près de chez soi.

# 2

## VOUS POUVEZ AUSSI VOUS RENDRE EN DÉCHÈTERIE

La Communauté de Communes de Freyming-Merlebach met à disposition des usagers 3 déchèteries dont l'accès est gratuit pour les particuliers munis de leur Sydem'pass :

- **HENRIVILLE**, Parc d'Activités
- **BETTING**, Route de Betting
- **HOMBOURG-HAUT**, Rue de l'Etang

**Rappel :** Pour les particuliers souhaitant accéder aux déchèteries et conduisant un véhicule utilitaire de plus de 2 m<sup>3</sup> ou sérigraphié, rendez-vous à la Communauté de Communes pour obtenir une autorisation.

### Horaires des déchèteries

du lundi au samedi (sauf jours fériés)  
de 9h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 45

Fermeture hebdomadaire le lundi à Henriville, le mardi à Betting, le jeudi à Hombourg-Haut.

Plus d'infos sur [www.cc-freyming-merlebach.fr](http://www.cc-freyming-merlebach.fr)

# 3

depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017

## AVOIR RECOURS À UNE COLLECTE À DOMICILE : Un appel téléphonique, une prise de rendez-vous

Préparez la liste des encombrants à collecter et les quantités de chaque type de déchets (nombre d'unités ou poids).

Prenez rendez-vous au

**0 800 970 439**

Service & appel  
gratuits

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h pour réserver un créneau horaire de collecte.

Déposez la veille au soir les déchets sur la voie publique à l'extérieur du domicile sans gêner le passage des piétons, ni la circulation des véhicules.

Les déchets présentés sont collectés s'ils sont conformes au règlement.

**Service inclus dans  
votre redevance des  
ordures ménagères**

# > Fruits et légumes en folie

**fruits & légumes en folie!**

exposants  
dégustation  
gastronomie

**Evénement**  
Frédéric Jaunault  
Sculpteur fruits et légumes  
Meilleur Ouvrier de France  
animera ces deux journées

**à Freyming-Merlebach**

**1 & 2 juin 2019**  
à la Résidence du Parc

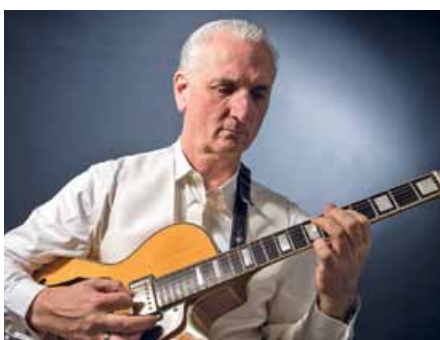
entrée gratuite



**Samedi 1<sup>er</sup> juin - 17 h 30**  
Concert Crystal Noir (pop-rock)



**Dimanche 2 juin - 17 h 30**  
Concert Claudio Favari  
(sing and swing)



La Ville de Freyming-Merlebach et l'Office Municipal de la Culture et de l'Événementiel organisent la 7<sup>e</sup> édition de Fruits et Légumes en Folie, les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2019 à la Résidence du parc, avenue Roosevelt à Freyming-Merlebach.

Durant les 2 jours de 10 heures à 20 heures, profitez de nos exposants producteurs, nos animations pour enfants (mini-ferme, balade de poneys, mascottes, structure gonflable...). Mais aussi, le concert de Crystal Noir (rock) le samedi à 17 h 30 et de Claudio Favari le dimanche 2 juin à 17 h 30.

La restauration sera au rendez-vous avec notre chef Jean-Fred Witter, Fabienne Beauvais adjoints au Maire et leur équipe. De 11 h 30 à 16 heures une belle carte vous sera proposée, de quoi faire languir vos papilles.

Un menu sera également servi pour le déjeuner par le Restaurant d'application du lycée « Pierre et Marie Curie » au tarif unique de 15 € (verre de vin inclus).

## Résidence du Parc

Parking et entrée possibles à l'arrière du Norma

**Exposants sous tentes,  
restauration au calme,  
scène musicale,  
dans un cadre verdoyant...**





**Sculpture sur fruits  
et légumes réalisée par  
Frédéric Jaunault**

## **Menu fruits & légumes**

### **Le Bottillon d'asperges de la Ferme Nonnenmacher**

- Aux deux sauces (crème aux herbes-mayo).
- Jambon à l'os.
- Tranche de poitrine fumée rôtie.

### **La Gaufre parmentière aux herbes fraîches**

- Rose de saumon fumé "par nos soins".
- Crème de raifort - mesclun de salade.
- Pointes d'asperges vinaigrées.
- Micro beurre.

### **Le Bun'n Roll**

- Pain burger feuilleté.
- Steak de veau et bœuf (fait maison).

### **Escargots (Ferme Dintinger)**

- Coquille ou Croquille.

### **Assiette Gourmande**

- Nage de fruits rouges frais au thé et caramel liquide.
- Mousse au chocolat noir crème mascarpone au chocolat blanc.
- Pot de crème citron.



## **Un invité exceptionnel, Frédéric Jaunault Meilleur Ouvrier de France Primeur**

**Cet artiste sera présent tout au long du week-end ; il est principalement sculpteur sur fruits et légumes, et a également participé à l'Emission Top Chef en 2017.**

Doté d'une riche personnalité, d'une grande inventivité et d'une curiosité insatiable, Frédéric Jaunault a les qualités qui font le socle de sa réussite : rigueur, régularité, maîtrise de la matière, sens des relations humaines, auxquelles s'ajoutent une créativité culinaire exceptionnelle, un désir de transmettre son savoir-faire aux jeunes générations, un regard neuf sur les fruits et les légumes qui le distinguent particulièrement.

Après quelques expériences de Chef de cuisine à l'international : Paris, New York, Les Bermudes mais aussi de grandes maisons : Le Concorde Lafayette, Ledoyen, le Piazza Athénée, le Normandie à Deauville, Bernard Loiseau, le Picardy au Touquet... il décide en 1996 de donner une nouvelle orientation à sa carrière et crée les ateliers Fraich'attitude. En 1999, il accompagne le ministère de l'agriculture à la mise en œuvre du plan national nutrition santé ce qui lui vaudra la récompense du mérite agricole en 2000.

Après avoir obtenu plusieurs titres internationaux de sculptures, il décroche en 2011 le titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie « Fruitier-Primeur ». C'est une consécration pour la carrière d'un homme qui n'a de cesse d'apprendre, d'enrichir son savoir-faire en multipliant les expériences, de former la relève, de partager sa passion avec le plus grand nombre, grand public et professionnels, en France et à l'international.



## NAISSANCES

**SÖGÜT Eylül, Lina**  
26 novembre

**IKHLEF Aya, Messaouda**  
1<sup>er</sup> décembre

**CHERIF Fatima-Zohra**  
5 décembre

**HABOUCH Fatima**  
7 décembre

**NEGMARI Adam Abdelkader**  
7 décembre

**KRATZ Edouard, Silvio, Adel**  
8 décembre

**MESSAADI Youssef**  
11 décembre

**MAMUTOVSKI JOVANOVIC Angela**  
14 décembre

**CHEPIS CHILLARI Maël**  
14 décembre

**FELLAH Awa**  
15 décembre

**KIENER Nino Jérémy Armand**  
17 décembre

**PERRIN Théa Erica**  
19 décembre

**EL MOUKHTARI Maysarah et Rayhana**  
21 décembre

**PIGA Lyana**  
22 décembre

**STANKOVIC MILANOVIC Luciano, Santiago**  
23 décembre

**AYDIN Esra**  
4 janvier

**BELULI Hussein**  
7 janvier

**LIFANTE Elya**  
14 janvier

**OUBERKA Isshem El Hadj Lahsen**  
14 janvier

**HEMAZ Shirine**  
15 janvier

**EVANGELISTI HENRION Maxence Charlie**  
16 janvier

**ZOUAOUI Taqi Aldine**  
16 janvier

**ZIELEZINSKI Yassin**  
17 janvier

**MIRIC TUFFET Ethan**  
18 janvier

**BAKIJA Sinan**  
26 janvier

**BERGHOUD Moussa**  
29 janvier

**ISENI Siceriya**  
30 janvier

**FRANZETTI Lyna**  
1<sup>er</sup> février

**PARISOT Maxence, Clément, Camille**  
2 février

**BERGHOUD Yanis**  
3 février

**BENRABAH Ismael**  
4 février

**KOWALSKI Elias, Richard, Zbigniew**  
7 février

**SIDHOUM Lila, Manel**  
12 février

**TOUMI Adam**  
16 février

**FARAH Riyad, Mohamed, Abbas**  
17 février

**MOUTCHOU Nessa**  
18 février

**HADJ MOHAMMED Sidra**  
25 février

**AIT ABDELLAZIZ Ilyane**  
27 février

**IDRAOUINE Jannah**  
6 mars

**MALLAMACI Louis, Sébastien, Paolo, François**  
6 mars

**SCHWARZ Maiwenn**  
11 mars

**CLAUSS Louise, Christelle, Erika**  
12 mars

**PIAZZA Inès**  
12 mars

**TIGHA Ayoub**  
17 mars

**OMRANI Ismael, Mohamed**  
19 mars



## DÉCÈS

**Elisabeth JAROSZ épouse DURKA**  
85 ans - 17 novembre

**Ahmed NOUN**  
90 ans - 20 novembre

**Georgette KIEFFER veuve KOPEC**  
87 ans - 20 novembre

**Yvonne MESSEMER veuve SCHMITT**  
82 ans - 22 novembre

**Pierino SULIS**  
91 ans - 23 novembre

**Jacqueline ISMERT**  
86 ans - 25 novembre

**Joseph GABRSCEK**  
88 ans - 26 novembre

**Zdzislaw SZURLEJ**  
75 ans - 28 novembre

**Rose ABDELKADER divorcée RIEHL**  
67 ans - 29 novembre

**Hélène TROSZCZYNSKI veuve BECKRICH**  
95 ans - 1<sup>er</sup> décembre

**Jean FUNFROCKEN**  
88 ans - 4 décembre

**Marcel RITZ**  
87 ans - 4 décembre

**Vincenzo CHELLA**  
97 ans - 6 décembre

**Robert KNEIPP**  
91 ans - 7 décembre

**Patrick MOLTINI**  
60 ans - 9 décembre

**Marie MALNOURY**  
89 ans - 10 décembre

**Pierre CASPAR**  
95 ans - 11 décembre

**Robert CHAPUIS**  
88 ans - 12 décembre

**Yvonne DOBRASZ épouse TRAGUS**  
82 ans - 16 décembre

**Khadija ABARAGH, épouse RIDVAN SELIM**  
36 ans - 29 décembre

**René SCHWARTZ**  
92 ans - 3 janvier

**Pascal COIGNARD**  
64 ans - 5 janvier

**Marjan JABCON**  
90 ans - 5 janvier

**François DORR**  
79 ans - 6 janvier

**Hans Günter ROLAND**  
73 ans - 12 janvier

**Yvette DUB veuve PIRA**  
93 ans - 12 janvier

**Anne COBAI veuve FESTOR**  
89 ans - 13 janvier

**Christian LECOINTE**  
62 ans - 14 janvier

**Raymond MOHR**  
88 ans - 14 janvier

**Jean Claude WASCHBURGER**  
87 ans - 14 janvier

**Françoise CERF veuve HALPHEN**  
82 ans - 15 janvier

**Marie LOSSON veuve SCHWARZ**  
97 ans - 19 janvier

**Jean-Claude BREININGER**  
69 ans - 21 janvier

**Nicole GERGEN veuve HOMMEL**  
82 ans - 31 janvier

**René Léonard ROSTOUCHER**  
86 ans - 1<sup>er</sup> février

**Marie KERN, veuve WASSERMANN**  
92 ans - 3 février

**Fatiha GUERRASSI épouse AMEUR**  
79 ans - 4 février

**Irène MOY veuve WOLDRICH**  
90 ans - 4 février

**Marie Jeanne HUBER**  
63 ans - 7 février

**André ADAM**  
64 ans - 12 février

**Raymond LARBALETRIER**  
77 ans - 16 février

**Barbe WAX, veuve CASTEL**  
91 ans - 20 février

**Guiseppe DI MARIA veuve GIBELLA**  
85 ans - 23 février

**Liliane SCHMITT veuve PHILIPPI**  
83 ans - 24 février

**Valentin GASPAR**  
60 ans - 24 février



## MARIAGES

**Suliman CIFTCI & Navruz ÇOBAN**  
8 décembre

**Christian MERCIER & Murielle KELLER**  
8 décembre

**Manuel MULLER & Amanda HORCHOLLE**  
8 décembre

**Dean STANKOVIC & Sanella MILANOVIC**  
21 décembre

**Jean-Pierre STAQUET & Laila AIT BASSOU**  
22 décembre

**Karim AKIFI & Clémence RIQUET**  
26 janvier

**Bernard SCHMITT & Angkhana SUKTHAE**  
14 février

**Jérôme Bernard MEUNIER & Christelle HAFFNER**  
2 mars

**Hacène AKACHAT & Lalia BERROKIA**  
23 mars

## > **Concours maisons et balcons fleuris !**

**Frédéric SCHMIDT**  
78 ans - 25 février

**René KIRSCH**  
85 ans - 27 février

**Maximilien DOBRAVC**  
93 ans - 28 février

**René Valentin FLACH**  
93 ans - 28 février

**François KONRADY**  
89 ans - 2 mars

**Michel ZAWADZKI**  
69 ans - 4 mars

**Marie MULLER**  
veuve TRUR  
85 ans - 8 mars

**Georgette VOGEL**  
veuve STEIN  
88 ans - 9 mars

**Pierrette KOLLAR,**  
épouse FRANTZ  
68 ans - 9 mars

**Norbert HAAG**  
67 ans - 11 mars

**Mario Antoine LISIAK**  
84 ans - 11 mars

**Françoise COUSSOT**  
veuve GUÉRARD  
82 ans - 12 mars

**Jean-Pierre SEBASTIAN**  
96 ans - 17 mars

**Jocelyne DEVIENNE**  
épouse GAUTIER  
68 ans - 17 mars

**Helga PAWLAK**  
veuve RICHTER  
92 ans - 18 mars

**Albert BOGNER**  
79 ans - 19 mars

**Marie WASSERMANN**  
veuve MARCINKOWSKI  
90 ans - 22 mars

**Juliette BROM**  
épouse BRACK  
88 ans - 23 mars

L'édition 2019 du concours communal des maisons et balcons fleuris est lancée et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2019 inclus.

### **Une nouvelle catégorie au concours !**

Mais cette année une petite modification a été ajoutée au règlement. En effet, une catégorie spécialement dédiée aux nouveaux candidats prévoit la remise d'un prix spécial au lauréat désigné par le jury, dont le passage dans les rues de la Ville aura lieu dès la clôture des inscriptions !



**INSCRIPTIONS  
ET RENSEIGNEMENTS  
AU 03 87 29 69 79**

# > **Festival du jeu** *Et si on jouait ?*



## **A la salle Vouters**

Le soir, le public a pu se divertir grâce aux nombreuses animations proposées sur scène, menées avec humour et dynamisme.

## **Merci aux partenaires !**

Une belle réussite que les deux organisateurs, la Médiathèque de Frey-merlebach et l'association Les Tables de l'imaginaire, tiennent à

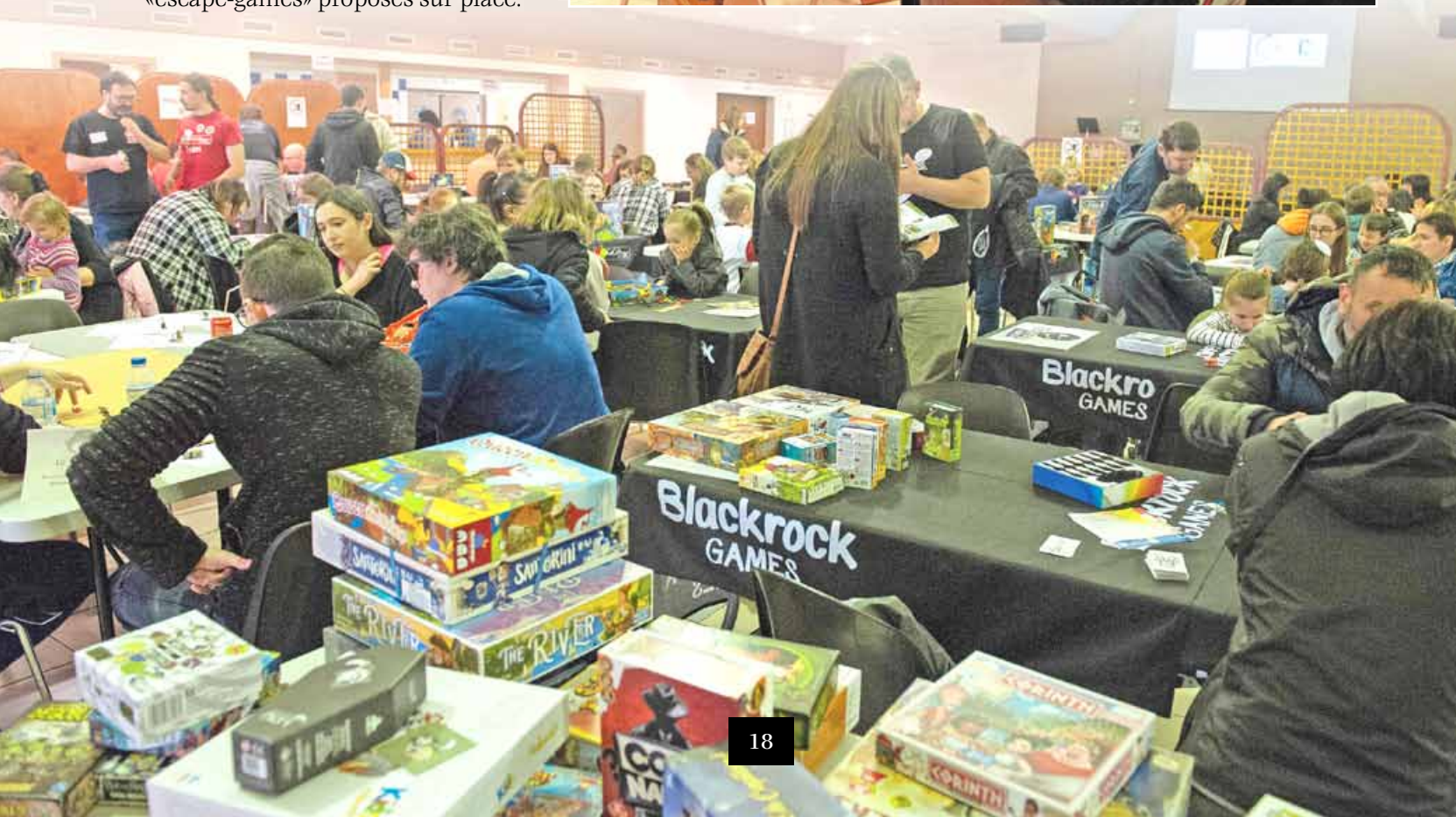
partager avec leurs partenaires : Aux frontières du Pixel, l'association Les amis du Carnaval d'antan, l'éditeur Nutty Sheep ainsi que les boutiques Joue Atout et Manga T, sans qui cet évènement n'aurait pu avoir lieu.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour une cinquième édition que l'on espère aussi festive, ludique et conviviale.

**Plus de 2000 visiteurs se sont donnés rendez-vous du vendredi 12 au dimanche 14 avril derniers salle Vouters.**

## **De nombreuses animations**

Pendant trois jours, chaque visiteur a pu se détendre aux différentes bornes de jeux vidéo mises à leur disposition, s'initier à la réalité virtuelle, participer à des tournois de jeux vidéo. L'on pouvait aussi essayer les dernières nouveautés en matière de jeux de société, et tenter de résoudre les énigmes des trois «escape-games» proposés sur place.



## > **Les animations à venir**



**Vendredi 21 juin, place du Conservatoire**

### **Fête de la musique**

Cette année, on bouscule les habitudes avec une nouvelle formule. La soirée sera découpée en trois temps forts :

#### **Scène ouverte de 18 h à 19 h 30**

La scène sera ouverte à tous les talents locaux. Les castings se dérouleront le samedi 25 mai au Théâtre de L@ Médiathèque. Inscriptions au 03 87 00 23 48.

#### **Dr. Bloozz à 19 h 45**

Vos oreilles seront confiées aux bons soins du Dr. Bloozz. Sur son ordonnance, une forte dose de rock à prendre avant le dîner.

#### **Le groupe Amalgame à 21h**

Vous régalerà avec ses chansons issues de la Variété, Jazz, Pop, Rock, chansons d'hier, chansons d'aujourd'hui, et bien plus encore !

Un service Buvette et restauration sera à votre disposition.

**Samedi 6 juillet dès 19 h**

### **Le phénomène «Escape room» est de retour à la médiathèque**

Une escape room, c'est un jeu d'évasion grandeur nature qui consiste à s'échapper d'une pièce dans une durée limitée.

Les joueurs doivent chercher des indices disséminés dans une pièce, puis les combiner entre eux pour pouvoir avancer dans l'énigme, le but étant généralement de sortir de la pièce.

Mais puisqu'à la médiathèque, on ne fait rien comme tout le monde, c'est un parcours de pas moins de 6 escape rooms qui vous attend !

À vous de percer les mystères de la salle de spectacle, qui a été dernièrement le théâtre d'étranges disparitions... Fouillez les lieux, soyez observateurs, rapides, rusés et surtout, amusez-vous !

Inscription obligatoire au 03 87 00 23 48 ou via Facebook ou sur : [lamediatheque.fm@gmail.com](mailto:lamediatheque.fm@gmail.com) (5 € par personne), plusieurs créneaux horaires disponibles.



**L@ Médiathèque**  
21, rue de la Croix

Informations et renseignements :  
03 87 00 23 48

[freyming-merlebach.c3rb.org](http://freyming-merlebach.c3rb.org)

Page Facebook :  
La Médiathèque – Freyming-Merlebach

#### **HORAIRES D'OUVERTURE**

**Mardi de 14 h à 18 h**

**Mercredi de 10 h à 12 h**  
et de 14 h à 18 h

**Jeudi de 16 h à 18 h**

**Vendredi de 14 h à 18 h**

**Samedi de 10 h à 14 h**

## > Fête de la République



La place de l'Étoile et la rue Maréchal Foch se réveillent le 13 juillet dès 14 heures avec de nombreuses animations tout au long de la journée. Des exposants, de la restauration, des mascottes, des clowns... pourront réjouir petits et grands.

### 13 juillet

A partir de 17 heures animation de rue avec Top Fanfare.

A 20 h 30 concert avec le groupe Namaste.

Dès 23 h feu d'artifice.

Pendant une vingtaine de minutes voyagez à travers le temps et prenez-en pleins les yeux avec notre traditionnel feu d'artifice tiré par l'équipe « Aquarêve ».

Attention pour des raisons de sécurité, notre feu d'artifice aura lieu sur le parking, rue Houillère à l'arrière du magasin Auchan.



### 14 juillet

A partir de 14 heures.

La fête continue avec un défilé dans la rue Maréchal Foch, des animations musicales, des spectacles pour enfants

18 h 30 concert des Falcons

Groupe qui terminera sa tournée à Freyming-Merlebach.

Fermeture de la fête à 21 heures. Renseignements au 06 06 77 26 42.



# la feuille d'Expressions Politiques

**Conformément à l'article 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, les élus de la majorité et ceux n'appartenant pas à la majorité de Freyming-Merlebach, conviennent d'adjoindre régulièrement au journal "Vivre à Freyming-Merlebach" une feuille de libre expression destinée à rendre publiques leurs opinions.**



Au début de cette année, le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs de 2018 et validé le budget primitif pour 2019. Ces bilans comptables, actes prépondérants pour notre municipalité, démontrent à nouveau la gestion vertueuse et rigoureuse des finances de notre ville.

Il apparaît notamment, à travers l'analyse de ces bilans, la poursuite de la diminution de la dette engagée depuis 1995. En ce qui concerne le budget primitif, acte essentiel

puisqu'il inscrit toutes les opérations de dépenses et de recettes pour l'année en cours, les élus et les services de la mairie ont à nouveau réussi la gageure d'équilibrer les comptes en veillant à optimiser les dépenses de fonctionnement, permettant ainsi de dégager des capacités d'autofinancement pour la réalisation de travaux d'investissement en vue de préserver notre patrimoine, de continuer à moderniser nos infrastructures et de rendre notre ville encore plus attractive.

Le budget primitif ainsi préparé et approuvé, est ambitieux tout en étant réaliste. Il démontre la volonté de vos élus du groupe "Majorité" à affronter l'avenir avec détermination et pragmatisme.

**Bernard PIGNON,**  
*Adjoint au Maire*



Notre pays connaît un mouvement de contestation sans précédent. Le ras le bol des difficultés quotidiennes, des inégalités et de la précarité y est manifeste, tout comme la volonté d'être écouté et entendu.

Si tous les problèmes ne peuvent être résolus à l'échelle d'une ville, des actions peuvent être menées pour nous rendre la vie plus simple et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de proposer des solutions.

La commune est le premier maillon de la démocratie, à condition de créer les conditions du débat. Malheureusement, à Freyming-Merlebach nous en sommes loin !

Alors que de plus en plus de municipalités organisent la participation citoyenne des habitants, dans notre ville la démocratie se limite à une élection tous les 6 ans.

Pas de Conseil de quartier, pas de Conseil citoyen, pas de Conseil des sages ou de Conseil municipal des jeunes ! Pas même le minimum d'informations sur ce qui se dit en Conseil municipal... Sur le site internet de la ville vous trouverez l'ordre du jour des Conseils municipaux, mais aucune trace des débats...

**J.-Christophe KINNEL**  
*Conseiller municipal*

**Francoise GOLDITE**  
*Conseillère municipale  
Conseillère départementale*



L'expérience nous apprend que la répétition est une vertu pédagogique. Une fois de plus ce principe semble se vérifier même si en l'espèce on ne peut s'en féliciter que partiellement.

En effet nous alertions depuis de nombreuses années sur le risque qui planait sur la ville et ses environs de désertification médicale et il semblerait que nous ayons été entendus.

Le prochain conseil municipal prévoit - enfin - dans un de ses points à l'ordre du jour de

voter le transfert de la compétence "santé" à la communauté de communes de Freyming-Merlebach pour qu'y soit menée une réflexion sur la disparition progressive de médecins sur le secteur. Il y est même évoqué la création d'une maison de la santé, perspective - que d'autres ont explorée - dont nous nous étions ouverts au premier magistrat lors d'une entrevue qu'il nous avait accordée.

Nous nous félicitons de cette initiative et nous ne désespérons pas d'être entendus sur les autres questions qui nous tiennent à cœur, à savoir l'aide à apporter à nos anciens qui souhaitent le maintien à domicile, la revitalisation du tissu commercial local, voire la pérenniation de l'existant, entre autres.

Nous sommes disposés à participer à une réflexion sur toutes ces questions qui ont besoin de l'intelligence collective.

**Jean-Marie Haas et Bernard Winter**



Chers concitoyens,

Les beaux jours reviennent entre 2 giboulées du mois de mars à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes.

Tandis que l'extension de la piste cyclable reliant notre commune et celle de Hombourg-Haut fait des heureux, ce que nous avons pu constater personnellement en nous promenant, d'autres attendent avec impatience le retour des fêtes champêtres à l'Espace Wiselstein.

Qu'ils se rassurent, l'association de la Société des Mineurs a tout prévu puisqu'elle inaugure la saison 2019 le dimanche 28 avril.

Tous les dimanches, petits et grands, pourront se retrouver pour des instants conviviaux sur cette place qui vous est dédiée.

C'est la Batterie Fanfare qui terminera la saison le dimanche 8 septembre en vous réservant tous leurs plus beaux morceaux de musique.

Le monde associatif est riche de ses bénévoles et du courage qu'ils mettent à votre service. Soutenez-les !

**André HOULLE, Patricia MIHELIC**  
*Groupe Nouvelle Opposition*  
Rejoignez-nous sur Facebook : Freyming-Merlebach INFOS